

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 4 avril 2016

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le quatrième jour d'avril deux mille seize (2016) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'Amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Chantale Théberge, secrétaire-trésorière adjointe, rédige le procès-verbal.

2016-04-81.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - a. Session régulière 7 mars 2016
 - b. Session ajournée 14 mars 2016
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 Demande d'appui pour le maintien des outils de mise en marché dont le contingentement de la production acéricole au Québec
 - 4.3 Bernard Généreux-député fédéral - Accusé réception - Internet haute vitesse et la couverture du réseau sans fil
 - 4.4 Semaine de la municipalité
 - 4.5 TECQ 2014-2019
 - 4.6 Mise en demeure - Transport Marteau
 - 4.7 Avis motion - Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1
 - 4.8 Cacouna en concerts - Demande d'appui
 - 4.9 États financiers sommaires
 - 4.10 Soumission réparation pompe - Station de pompage rue des Muguets
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Rapport du service incendie

- 5.2 Correspondance - Ministère de la Sécurité publique
- 5.3 a-Formation - Communications CAUREQ
b-Gestion du personnel dans un service incendie (formation - officier)
- 5.4 Transmission de décision - Tribunal administratif du travail
- 6. TRANSPORT
 - 6.1 Ministère des Transports - Traverse pour piéton
 - 6.2 Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire
 - 6.3 UMQ - Érosion côtière
 - 6.4 Municipalité de Saint-Arsène - Niveleuse
 - 6.5 Garage Michel Lepage - Balayage des rues
 - 6.6 Transport Vas-Y - Statistiques des déplacements
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1 MDDELCC - Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau
 - 7.2 Cima+ - MTQ / Réception définitive des travaux lot #1
 - 7.3 Réseau Environnement - 39^e Conférence
- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisation
 - 8.2 Parc Kiskotuk - Projet d'entente
 - 8.3 Comité consultatif d'urbanisme - Réunion du 15 mars 2016
 - 8.4 MRC de Rivière-du-Loup et Municipalité de Saint-Arsène - Consultation sur une demande de permis de construction d'un bâtiment destiné à l'élevage porcin
- 9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
 - 9.2 Bibliothèque - Nomination représentant
 - 9.3 Correspondance - Michel Gagnon
 - 9.4 Adhésion 2016-2017 - URLS
- 10. INFORMATIONS - Prochaine réunion le 2 mai 2016
- 11. AFFAIRES NOUVELLES
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-04-82.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 mars 2016 et de la session ajournée du 14 mars 2016

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal de la session régulière du 7 mars 2016 et de la session ajournée du 14 mars 2016 soient adoptés en leur forme et teneur.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2016-04-83.4.1 Ratification des déboursés de mars 2016 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1 au 31 mars 2016 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 380 617.32\$ à même le fonds général.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén./ sec.-trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén./sec.-trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

4.2 Demande d'appui pour le maintien des outils de mise en marché dont le contingentement de la production acéricole au Québec

Madame Guylaine Sirois, préfet de la MRC de Témiscouata nous a expédié copie d'une résolution adoptée par le conseil des maires demandant de mettre de côté le Rapport de Florent Gagné intitulé « POUR UNE INDUSTRIE ACÉRICOLE FORTE ET COMPÉTITIVE » et de laisser le soin aux acteurs crédibles de la filière acéricole québécoise de poursuivre l'amélioration des piliers du système actuel de mise en marché du sirop d'érable québécois dont le contingentement acéricole, l'Agence de vente et la réserve stratégique de sirop d'érable.

4.3 Bernard Généreux - député fédéral - Accusé réception - Internet haute vitesse et la couverture du réseau sans fil

Madame Hélène Leclerc, adjointe administrative du Bureau de monsieur Bernard Généreux, député fédéral accuse réception des résolutions concernant la demande de citoyens pour l'accessibilité à l'internet haute vitesse et la couverture du réseau sans fil dans la circonscription de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup.

4.4 Semaine de la municipalité

Invitation à contribuer activement à la « Semaine de la Municipalité » qui se tiendra du 29 mai au 4 juin prochain en organisant des activités rassembleuses qui reflètent les valeurs et le dynamisme qui animent notre municipalité.

4.5 TECQ 2014-2019

Le Ministre des Finances du Québec nous a déposé la somme de 338 530\$ représentant le premier versement de la taxe d'accise 2014-2019.

2016-04-84.4.6 Mise en demeure - Transport Marteau

Dépôt d'une copie de la mise en demeure expédiée à Transport Marteau concernant la facture reliée à un incendie intervenu le 13 mars 2014 sur le territoire de notre municipalité.

Attendu que le propriétaire de Transport Marteau est venu rencontrer le conseil municipal suite à la mise en demeure reçue de nos aviseurs légaux;

Attendu que l'appel a été effectué par une personne circulant sur l'autoroute 20;

Attendu qu'aucun incendie n'a été déclaré sur le véhicule;

Attendu que le règlement no 52-12 stipule le remboursement des frais lors d'appel à la brigade incendie;

Attendu que les frais concernaient tous les véhicules du service incendie;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de fractionner la facture des 50% des frais déjà facturés étant donné la circonstance exceptionnelle survenue dans ce dossier.

Que les frais d'intérêts cumulés soient radiés.

Que cette résolution soit valide sur réception du chèque en règlement final (maximum 30 avril 2016), sinon toutes les démarches entreprises se continueront sans autre préavis et sans fractionnement de facture et d'intérêts.

4.7 Avis motion - Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1

Monsieur Gilles D'Amours conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1.

2016-04-85.4.8 Cacouna en concerts - Demande d'appui

M. Frédéric St-Pierre, coordonnateur de « Cacouna en concerts » demande l'appui de la municipalité à soutenir les initiatives culturelles régionales.

Attendu que le conseil a pris connaissance de la demande de monsieur St-Pierre;

Attendu qu'un projet culturel est sur le point de voir le jour à Cacouna;

Attendu la présence de la Corporation de Développement de Cacouna dans cette initiative;

En conséquence,

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte d'appuyer la demande de financement de « Cacouna en Concerts » auprès de la MRC de Rivière-du-Loup.

4.9 États financiers sommaires

Dépôt au conseil des états financiers au 31 mars 2016 pour information.

Monsieur Rémi Beaulieu se retire pour le prochain point.

2016-04-86.4.10 Soumission réparation pompe – Station de pompage rue des Muguets

Dépôt d'une soumission du Groupe Voyer Inc. pour la réparation de la pompe à la station de pompage de la rue des Muguets.

Réparation pompe 4SD goulds 2 375.49\$ plus taxes

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de la réparation de la pompe de la station de pompage de la rue des Muguets par le Groupe Voyer Inc. pour la somme de 2 375.49 plus taxes soit la somme de 2 731.22\$.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

5.2 Correspondance - Ministère de la Sécurité publique

M. Denis Marsolais, sous-ministre de la Sécurité publique nous informe que suite au rapport d'enquête sur l'incendie de la Résidence du Havre à l'Isle-Verte, un plan d'action ministériel a été mis en place par le Ministère de la Sécurité Publique et propose des actions pour encourager les regroupements à géométrie variable de services de sécurité incendie dans le but de mieux répondre aux situations et aux particularités locales et régionales.

2016-04-87.5.3.a Formation - Communications CAUREQ

Dépôt d'une offre de formation par le CAUREQ sur les communications radio.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à le CAUREQ de donner la formation sur les communications radio à la Caserne de Cacouna.

2016-04-88.5.3.b Gestion du personnel dans un service incendie (formation officier)

Dépôt d'une offre de formation intitulée « Gestion du personnel dans un service incendie pour monsieur David Beaulieu qui est actuellement en formation d'officier non urbain.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que ledit conseil refuse que monsieur David Beaulieu suive la formation intitulée « Gestion du personnel dans un service incendie » étant donné que ce cours n'est pas requis dans le programme Officier non urbain.

5.4 Transmission de décision - Tribunal administratif du travail

Le Tribunal Administratif du Travail nous a transmis la copie signée de l'accord dans le dossier 570805-01A-1504.

6. TRANSPORT

6.1 Ministère des Transports - Traverse pour piéton

Monsieur Gilles Michaud, ingénieur du Ministère des Transports du Québec nous informe que suite à notre demande d'implantation d'un passage pour piéton sur la rue du Patrimoine (entre la caisse populaire, la quincaillerie et le dépanneur), ils ne peuvent donner suite à notre demande. Ils ont effectué un relevé des caractéristiques physiques des lieux conformément aux critères établis pour l'implantation des passages pour piéton. Dans le cas présent, il semble très difficile d'amener les piétons à traverser au même endroit en raison de l'absence de trottoir du côté sud de la route, des espaces de stationnement accolés à la route et des entrées charretières pour l'accès à chacun des commerces.

2016-04-89.6.2 Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire

Dans le cadre de la Semaine de la sensibilisation à la sécurité ferroviaire annuelle du Canada qui aura lieu du 25 avril au 1^{er} mai 2016, ils nous demandent de sensibiliser le public en adoptant une résolution d'appui.

Considérant la tenue à travers le Canada de la Semaine de la sécurité publique ferroviaire du 25 avril au 1^{er} mai 2016;

Considérant qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens aux moyens de réduire les accidents, les blessures et les dommages qui auraient pu être évités et qui sont attribuables à des collisions aux passages à niveau ou à des incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

Considérant qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec l'industrie ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias, et autres organisations ainsi qu'avec le public pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

Considérant la demande d'Opération Gareautrain que le Conseil de ville appuie en adoptant la présente résolution les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna appuie la Semaine de la sécurité publique ferroviaire, un événement national, se déroulant du 25 avril au 1^{er} mai 2016.

6.3 UMO - Érosion côtière

L'Union des Municipalités du Québec nous a transmis copie d'une résolution adoptée le 19 février dernier demandant au gouvernement du Québec de renouveler et bonifier le programme d'aide aux municipalités situées le long du Saint-Laurent confrontées à l'érosion côtière.

2016-04-90.6.4 Municipalité de Saint-Arsène - Niveleuse

Dépôt d'une résolution de la Municipalité de Saint-Arsène indiquant les coûts pour le nivelage des rues de la municipalité.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que le nivelage des rues de la municipalité en 2016 soit exécuté par la Municipalité de Saint-Arsène au tarif horaire de 120\$.

2016-04-91.6.5 Garage Michel Lepage - Balayage des rues

Dépôt d'une soumission de Garage Michel Lepage pour le balayage des rues de la municipalité pour l'année 2016 au coût de 5 400\$ plus taxes.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Garage Michel Lepage pour le balayage des rues de la municipalité en 2016 et ce, pour un montant forfaitaire de 5 400\$ plus taxes.

6.6 Transport Vas-Y - Statistiques des déplacements

M. Mario Bastille, directeur général de Transport Vas-Y nous a fait parvenir les statistiques de déplacements pour les volets adapté et collectif de notre municipalité ainsi que le nombre d'usagers du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 MDDELCC - Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau

Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques nous avise que la date limite pour transmettre le rapport sur la déclaration des prélèvements d'eau est le 31 mars 2016.

2016-04-92.7.2 CIMA + - MTQ - Réception définitive des travaux - lot #1

Suite à l'inspection télévisée réalisée le 2 décembre dernier, la conduite d'égout pluviale entre les regards RP116 et RP 116A sur la rue du Patrimoine a relevé une déformation à l'intérieur de celle-ci sur environ 3 mètres.

M. Carl Gagné, ingénieur-directeur de projet, Associé du Consortium Cima+/Roche nous informe que le Ministère des Transports a décidé de conserver une retenue permanente, soit un montant équivalent à un éventuel remplacement de la conduite soit la somme de 17 650.12\$ soit la retenue de 5%. À cet effet, il nous confirme la réception définitive des ouvrages du lot #1 avec réserve et ce, en date du 19 février 2016.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de payer le Ministère des Transports du Québec au montant de 17 650.12\$ représentant le solde de la retenue d'Hugues Guérette Inc. pour les travaux du lot #1.

2016-04-93.7.3 Réseau Environnement - 39^e Conférence

Le réseau Environnement nous propose d'assister à la 39^e Conférence de la région Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine qui se tiendra à Rivière-du-Loup le 19 mai prochain à l'Hôtel Universel Rivière-du-Loup.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que madame Sabryna Caron, technicienne en eaux, assiste à la 39^e Conférence du Réseau Environnement qui se tiendra à Rivière-du-Loup, le 19 mai prochain.

Que le conseil accepte de défrayer les frais d'inscription de 50\$ plus taxes.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

2016-04-94.8.2 Parc Kiskotuk - Projet d'entente

Dépôt d'un projet d'entente entre la Municipalité de Cacouna et la Société du Parc Côtier Kiskotuk ainsi que d'un projet de résolution afin de demander à la Ville de Rivière-du-Loup un droit d'usage d'une parcelle de terrain du site d'enfouissement technique.

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna a pris connaissance du projet de protocole d'entente;

Attendu que ce protocole confie à la Société du Parc Côtier Kiskotuk d'assumer la gestion des activités de vélo à l'intérieur des limites du Parc Côtier Kiskotuk ainsi que tous les travaux s'y rapportant pour une période de trois ans à partir du moment où les travaux seront réalisés;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil accepte le protocole d'entente entre la Municipalité de Cacouna et la Société du Parc Côtier Kiskotuk;

Que madame Ghislaine Daris mairesse soit autorisée à signer ledit protocole pour la Municipalité de Cacouna.

2016-04-95.8.3 Comité consultatif d'urbanisme - Réunion du 15 mars 2016

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 15 mars 2016.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le procès-verbal du 15 mars 2016 du Comité consultatif d'urbanisme et accepte les principales décisions recommandées comme suit:

- Deux demandes de dérogation mineure qui devront être discutées à la prochaine rencontre du conseil municipal;
- Modification à venir du règlement de zonage (cahier de spécifications) pour la zone 33-H.

8.4 MRC de Rivière-du-Loup et Municipalité de Saint-Arsène - Consultation sur une demande de permis de construction d'un bâtiment destiné à l'élevage porcin

La MRC de Rivière-du-Loup et la Municipalité de Saint-Arsène nous avisent qu'une assemblée publique de consultation portant sur une demande de permis de construction d'un bâtiment destiné à l'élevage porcin à St-Arsène se tiendra le 7 avril prochain à 19 h 30 au gymnase de l'école Desbiens à St-Arsène.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Marie Brisson, Technicien en loisirs et culture.

9.2 Bibliothèque - Nomination représentant

M. Jacques Côté, directeur général du Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent nous avise de la tenue de l'assemblée générale qui se tiendra le 28 mai 2016 ainsi que les représentantes nommées pour la municipalité soit madame Céline Roy et madame Francine Côté.

2016-04-96.9.3 Correspondance - Michel Gagnon

M. Michel Gagnon demande de pouvoir disposer de la salle paroissiale les mercredis, du 20 avril jusqu'au 1^{er} juin inclusivement afin de permettre aux personnes âgées de Cacouna et des environs à une petite sortie divertissante dans un endroit agréable et accueillant au moins une fois par semaine.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise de fournir gratuitement, à monsieur Michel Gagnon, la salle paroissiale, et ce, à compter du 20 avril 2016 jusqu'au 1^{er} juin 2016 inclusivement sauf le 18 mai à lequel une autre activité y est déjà prévue.

2016-04-97.9.4 Adhésion 2016-2017 - URLS

Demande de renouvellement de l'adhésion 2016-2017 à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent au coût de 150\$.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler son adhésion à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2016-2017 au coût de 150\$.

10. **INFORMATIONS**
11. **AFFAIRES NOUVELLES**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2016-04-98.13 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 20h40 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Chantale Théberge, sec.-trés. adjointe

Ghislaine Daris, mairesse
